



# BAC PRO en 3 ans Services aux personnes et aux territoires



110 avenue Anthony Caro  
59630 Bourbourg  
Tél. 03 28 22 03 31  
Fax : 03 28 22 57 70  
E-mail : boubourg@cneap.fr  
www.lycee-charles-brasseur.fr

## Adaptabilité et efficacité auprès des usagers

### 1- OBJECTIFS DE LA FORMATION

**Si vous désirez vous investir auprès des personnes,  
Si vous désirez accueillir et communiquer auprès des personnes,  
Si vous désirez proposer et animer des projets,**

*Intégrez dès maintenant un enseignement général  
et professionnel pour une vie active ! ! ! !*

#### De nouveaux enseignements en adéquation avec les attentes de nos élèves :

- EIE : Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement avec de la pratique :
  - Cuisine diététique et gustative,
  - Ergonomie sur les gestes et postures à tenir envers les enfants ou les personnes âgées ou encore les personnes à mobilité réduite
  - Préparation aux concours et découverte des métiers : aide-soignante, éducateur de jeunes enfants, infirmière, aide médico-psychologique
- Stage individuel en milieu professionnel et collectif (20 à 22 semaines)
  - Education à la santé et au développement durable

### 2- FORMATION

#### Pour la 2<sup>de</sup> Pro (horaires à titre indicatif)

|   |       |
|---|-------|
| EG1 : Français / Histoire-Géographie / Communication  | 150 h |
| EG2 : Langue vivante  | 60 h  |
| EG3 : Education Physique et Sportive  | 75 h  |
| EG4 : Culture scientifique et technologique   | 120 h |
| EP1 : Les structures du service à la personne<br>(Histoire/Géographie -Bio/éco - ESF - ESC) | 75 h  |
| EP2 : Les besoins de la personne<br>(Histoire/Géographie -Bio/éco - ESF - ESC)              | 105 h |
| EP3 : Le bien-être de la personne<br>(ESF - ESC - Physique - Chimie)                        | 165 h |
| EIE   | 90 h  |

#### Pour la 1<sup>ère</sup> et T. Pro (horaires à titre indicatif)

|   |       |
|---|-------|
| MG1 : Français/ Histoire-Géographie                         | 308 h |
| MG2 : Langue vivante  | 98 h  |
| MG3 : Education Physique et Sportive                        | 112 h |
| MG4 : Mathématique / Biologie / Ecologie<br>Physique-Chimie | 280 h |

|  |       |
|--|-------|
| MP1 : Les éléments biologiques, sociaux et culturels des populations écologiques (Bio/éco - ESC - EFS) | 98 h  |
| MP2 : Contexte des activités de services (Histoire/Géographie - SESG - Bio/éco)                        | 84 h  |
| MP3 : Organisation du travail d'une équipe (ESF)   | 42 h  |
| MP4 : Communication en situation professionnelle (ESF - Informatique - ESC)                            | 70 h  |
| MP5 : Activité de l'accompagnement de la personne (ESF)  | 154 h |
| MP6 : La prise en charge d'un service (ESF - ESC)  | 168 h |
| MAP : Module d'adaptation professionnelle  | 56 h  |

### 3- DIPLOME

L'obtention du Bac Professionnel se fait après les 3 années de formation selon les modalités suivantes :

- Contrôle Continu de Formation (C.C.F) : 50 %
- Examen final : 50 %

Cependant le BEPA spécialité « Services aux personnes » sera délivré durant la 2<sup>ème</sup> année de formation selon les modalités suivantes :

- C.C.F des modules généraux en 2<sup>nde</sup>
- C.C.F des modules professionnels en 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro

### 4- DEBOUCHES

- **Vie active** auprès des secteurs de la **petite enfance** (halte-garderie, crèche...), des **personnes âgées** (maison de retraite, foyer-logement...), des **collectivités territoriales** et des **associations** (aide à domicile, animations socioculturelles...), du tourisme (gîtes, office de tourisme, centre de loisirs...)
- **Poursuite d'Études : BTSA** (Services en Espace Rural), **BTS du secteur tertiaire** (Economie Sociale et Familiale, Animation et Gestion Touristiques Locales) ; **concours** d'entrée en école d'infirmière, d'éducateur de jeunes enfants, d'assistante sociale, d'animateur, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de préparateur en pharmacie...

### INSCRIPTION ET ADMISSION

- **Accès Seconde Professionnelle** : des élèves issus de 3<sup>ème</sup>, CAPA Services en Milieu Rural, CAP, réorientation après une 2<sup>nde</sup> générale.
- **Accès Première Professionnelle** : des élèves issus de la Seconde Professionnelle Services aux personnes et aux territoires, de la Seconde Professionnelle Carrières Sanitaires et Sociales, CAPA Services en Milieu Rural, CAP Petite Enfance, seconde générale et technologique sur dérogation et éventuellement après une classe de première.
- L'inscription se fait après un entretien avec le chef d'établissement, l'élève et la famille
- Régimes possibles : Externe, Demi-pensionnaire.
- Transports scolaires quotidiens pris en charge par le Conseil Général pour les demi-pensionnaires.